comme langue nationale. L'*arabe* devint un des idiomes les plus répandus du monde entier, et fut parlé par tous les peuples soumis à l'islamisme, depuis le Maroc jusqu'au fond de l'Inde, en Espagne, le long de la côte africaine jusqu'au pays des *Cafres*, ou infidèles, etc. Les Persans, les Tartares, plusieurs nations indiennes l'adoptèrent comme langue littéraire. « Apprenez l'*arabe*, dit le Prophète, car c'est la langue dans laquelle le Seigneur parlera à ses serviteurs au jour du jugement dernier. » Le Koran, qui est encore considéré comme un modèle inimitable, donne à la langue sa forme définitive.

L'*arabe* possède une grammaire très-complète. Il a un alphabet de vingt-huit lettres, toutes consonnes, à l'exception des trois voyelles longues *élif* (*a*), *waw* (*ou*), *ié* (*i*). Parmi ces lettres, les plus remarquables sont le *kha*, qui se prononce comme le *ch* allemand; *'ain*, articulation sans équivalent dans nos langues; le *ghain*, espèce de r fortement grasseyé; le *tse*, analogue au *th* anglais, etc. Les voyelles brèves ne marquent, dans les ouvrages élémentaires, ou les éditions du Koran, par trois signes : *fatha* (*a* ou *e*), *kesra* (*i* ou *é*), *dhamma* (*o* ou *ou*). Mais, dans l'usage ordinaire, ces voyelles brèves sont supprimées, et on supplée à leur absence dans la lecture de l'*arabe* littéral. L'*arabe* vulgaire, actuellement parlé, ne tient pas compte généralement de ces voyelles brèves, qui sont la plupart du temps nécessitées par les règles grammaticales de l'*arabe* littéral. Les grammairiens arabes font dériver du verbe toutes les autres parties du discours; le radical d'un mot est pour eux la troisième personne du singulier masculin du prétérit; cette racine est quelquefois quadrilitère, mais le plus souvent elle est trilitère. La langue arabe admet deux temps seulement : le prétérit et l'aoriste (comprenant le présent ou le futur); toutes nos nuances de temps s'expriment par ces deux temps, ou par des périphrases déterminées soit par la construction, soit par le sens général de la phrase. L'impératif forme un mode spécial; les modes indicatif, subjonctif, conditionnel et un autre particulier à l'*arabe* et nommé *énergique*, s'expriment au moyen de certaines modifications dans la terminaison du temps soriste. La conjugaison s'opère en faisant subir aux précédentes le radical de lettres caractéristiques des nombres et des personnes. Le type radical adopté par les grammairiens arabes est le verbe faire, *fa'ala*. Les verbes peuvent recevoir plusieurs *formes* qui leur donnent des sens dérivés : la deuxième forme, par exemple, a un sens factitif, *fa'ala*, faire faire; la sixième un sens de réciprocité et d'émulation, *taqâtala*, combattre l'un contre l'autre; la neuvième désigne les couleurs, *isfarra*, être jaune; la onzième, l'intensité de ces couleurs, *isfarra'a*, être très-jaune; la dixième, le désir, *istaghfara*, demander pardon, etc. L'*arabe* n'a pas de verbes irréguliers proprement dits, mais des conjugaisons spéciales pour certaines classes de verbes : verbes sourds, défectueux, assimilés, convexes, etc. Les substantifs ou noms d'action (*masdar*) dérivent de la racine verbale, soit par le simple changement virtuel des voyelles brèves, soit par l'insertion des voyelles longues, soit par l'addition de quelques-unes des consonnes *serviles* *n, m, s, t*. Voici quelques exemples : *ahsanou*, la meilleure chose, le meilleur; le bon; *isfarrou-djoun*, l'action de se pourmener, de *farradja*, se promener; *mamlakat*, royaume, de *malaka*, posséder, etc. Les substantifs ont trois cas : le nominatif, caractérisé par la désinence *ou*, *oun*; le génitif et le datif par *i*, *in*; l'accusatif par *a*, *an*. Le pluriel, outre le procédé régulier qui est le moins usité, a un mode de formation (pluriels brisés) dont on ne retrouve pas l'analogue dans nos langues indo-européennes, le plus souvent le mot singulier, en passant au pluriel, subit une transformation profonde qui varie beaucoup suivant les mots, et n'est basée que sur des règles extrêmement vagues; ainsi *qantarou*, pont, fait au pluriel *qanâtirou-i-qâtâtirou*, moule, *qoualibou*, etc. Le procédé de dérivation méthodique des substantifs a permis aux Arabes de faire des noms d'instruments, d'unité, de métiers, de lieu, etc. L'*arabe* connaît deux genres, le masculin et le féminin; trois nombres, le singulier, le duel et le pluriel. Les adjectifs dérivent également du verbe et sont classés en noms passifs ou actifs, suivant qu'ils dérivent d'un verbe subjectif ou objectif. Ils prennent les deux genres et les trois nombres. Il y a un article indéclinable et invariable, *el*. Les pronoms sont déclinables, et de plus ils possèdent une forme particulière au féminin à la deuxième personne; lorsqu'ils sont régimes, ils s'accolent aux verbes sous forme de suffixes. Les prépositions, les adverbes, les conjonctions, les interjections sont, comme partout, des particules indéclinables.

La construction *arabe* est peu compliquée. Elle est directe dans cette phrase : *kana toukhibou-sch-schira*, il aimait la poésie; inverse dans celle-ci : *rakaba Djafarou illa-s-sadi*, monta à cheval Djafar pour aller à la chasse, au lieu de Djafar monta, etc.; le relatif vient après cette autre : *er-risalatou élléti qaratouha*, la lettre laquelle j'ai lu elle, au lieu de Que j'ai lue. Généralement, elle est analytique, parce qu'elle exige soigneusement les différentes propositions par des conjonctions telles que *oué*, et; *lé*, certes, etc.; elle est cependant extrêmement concise, surtout dans la poésie.

On connaît la richesse proverbiale du lexique arabe. On peut évaluer à environ six mille le nombre des racines verbales, et à soixante mille le nombre de leurs transformations dans les différentes parties du discours. Hamsa el Isfahani rapporte qu'un grammairien portait le nombre total des formes à douze millions trois cent cinq mille cinquante-deux. Il faut alors entendre par formes toutes les modifications de temps, de nombres, de personnes, etc. Plusieurs grammairiens ont eu la patience de recueillir toutes les expressions qui pouvaient s'appliquer à un objet donné. On est ainsi arrivé à trouver cinq cents mots pour le lion, deux cents pour le serpent, quatre cents pour le malheur, mille pour l'épée, etc. Ce nombre prodigieux de mots ne doit nullement étonner, car chacun d'eux ajoute une idée secondaire à l'objet qu'il détermine, et doit être considéré comme une véritable épithète prise substantivement.

Beaucoup d'expressions grecques sont passées dans la langue arabe, à cause des nombreuses traductions faites d'après les originaux antiques. Ce sont, pour la plupart, des mots techniques. Réciproquement, les Arabes ont donné aux Occidentaux beaucoup de mots, surtout dans les mathématiques, l'astronomie, la chimie, etc. Ainsi : *alcali*, *azimut*, *algèbre*, *nadir*, etc. L'espagnol surtout s'est assimilé assez notable quantité d'élément arabe : *Guadalquivir*, de *ouad al kebir*, la grande vallée; *alcoba*, alcôve, de *alcobba*. Nos mots français *magasin*, *coton*, *atlas*, etc., ont également une origine arabe. L'idiome actuellement parlé par les Arabes diffère beaucoup, grammaticalement surtout, de la langue savante dont on vient de voir le système général. L'arabe vulgaire a considérablement simplifié les règles compliquées de l'arabe littéral. Les terminaisons caractéristiques des cas n'existent plus; les voyelles purement grammaticales ont en général disparu, et du moins sont presque inappréciables à cause de la manière rapide dont on les prononce. Ainsi le mot *moubarikoun*, béni, deviendra successivement *moubarik*, *moubarek*, *mbarek*, et enfin *embarek*. L'emploi du duel dans le passif est fort rare. Le génitif et les pronoms possessifs se rendent plus ordinairement par des périphrases : au lieu de *kitabi*, mon livre, on dira *kitab mtai*, le livre de ma possession. La première personne du pluriel remplace assez souvent la première personne du singulier à l'aoriste : *nakoul*, nous mangeons, au lieu de *akoulou*, je mange, etc. Il ne sera pas inutile de jeter un coup d'œil sur plusieurs des dialectes arabes les plus importants. Le dialecte maure et le dialecte marocain ont subi d'assez grandes modifications à cause du contact des Espagnols, auxquels ils ont emprunté beaucoup de mots. Le maltais a reçu de l'italien une influence analogue, et même plus marquée. Cette alliance produit souvent un effet bizarre, comme dans les expressions suivantes : *siggia*, chasse; *mister*, monsieur, père; *libera-na*, délivre-nous (suffixe arabe); *jerminnah*, il détruira (préfixe arabe); *i signuria tighaq* (pour *mtak*), votre seigneurie. Il y a encore le dialecte égyptien, qui prononce le *dj* comme *g* dur; le dialecte syrien, les dialectes de Mésopotamie, de Nubie, des États barbaresques, du Darfour, le maronite, le druse, le mapouite (côte de Malabar), le chaldéo-syrien (Coromandel), le théhama, le bédouin, le mozarabe, idiome né de la fusion de l'hébreu et de l'*arabe*, et qui était encore parlé au XVe siècle dans quelques localités de l'Andalousie, etc.

En résumé, l'*arabe* est non-seulement le plus riche des idiomes sémitiques, mais encore une des langues les plus complètes du monde, à tous les points de vue. La connaissance de l'*arabe* présente de nombreux avantages aux Européens; elle les initie à une littérature embrassant les genres les plus variés; elle est indispensable pour savoir à fond le turc et le persan, dont le lexique contient au moins un tiers de mots arabes; elle est précieuse pour l'interprétation des dialectes sémitiques non ou vivants, spécialement pour l'hébreu, comme l'ont prouvé les beaux travaux d'Albert Schultens; enfin elle est d'une grande ressource pour toutes les relations politiques et commerciales avec les nations musulmanes.

L'*arabe* a été une des premières langues orientales étudiées en Europe, au moyen âge, les savants allaient puiser dans les manuscrits arabes les sciences empruntées au grec. En 1587, Henri III fonda la première chaire d'*arabe*, au Collége de France.

— II. Écriture arabe. Le dialecte himyarite fut de bonne heure fixé par l'écriture. L'alphabet himyarite est appelé par les arabes *elmousnad*, le soutenu. Seetzen prétend en avoir découvert des inscriptions, qui se composeraient de caractères séparés, présentant quelque ressemblance avec l'alphabet éthiopien. On a voulu aussi y retrouver quelque similitude avec le système graphique égyptien (hiéroglyphes) et indien (devanagari). L'Arabie septentrionale, quelque temps avant l'apparition de Mahomet, avait adopté un alphabet dérivé de l'ancien alphabet syriaque, l'*estranghelo*. On dit que ce fut Morar ben Morra, natif d'Anbar, qui l'apporta. Il reçut le nom de *koufique*, parce que l'on fit plus tard avec cet alphabet de nombreuses copies du Koran dans la ville de Koufa. Cet alphabet, propagé partout par le Koran, fut en usage pendant environ trois cents ans dans les inscriptions numismatiques et tumulaires. Aujourd'hui encore, les Africains s'en servent pour les titres de livres (à peu près comme on se sert chez nous des caractères gothiques comme ornementation). Cet alphabet était grossier et primitif : les points diacritiques n'étaient pas marqués; les voyelles étaient désignées par des points de différentes couleurs.

L'alphabet koufique, comme l'alphabet hébraïque et l'alphabet *estranghelo*, se composait de vingt-deux lettres. L'écriture carrée ou en fut la même que l'écriture koufique; seulement, les traits sont plus fins : c'est dans ce caractère que sont les inscriptions arabes du Dauphiné et de la Sicile. Vers le IVe siècle de l'hégire, Ibn Moela de Bagdad imagina l'écriture cursive, usitée aujourd'hui dans les manuscrits et les livres arabes; elle fut perfectionnée par Ibn Bawwab. Cette nouvelle écriture fut nommée *neskhi* (du verbe *nasakha*, copier), parce qu'elle servait aux transcriptions des manuscrits. On employait comme instrument le roseau ou *qalem* (calamus) taillé, à la place du qalem non taillé usité pour le koufique. On changea aussi à cette époque l'ordre des lettres de l'alphabet, en rapprochant celles qui se ressemblaient. La calligraphie était, et est encore aujourd'hui, un des arts les plus estimés par les Arabes. L'écriture *neskhi* a donné naissance à plusieurs variétés : le caractère *mogrebin*, ou *maure*; le caractère *diwani* (qui sert à écrire les pièces officielles et les diplômes impériaux); le caractère *iaqouti* ou *rihani*, employé dans les talismans; le *soulousi* (triple), espèce de *ronde*, trois fois aussi grosse que le *neskhi*; le *taliq* (suspendu), écriture gracieuse employée par les Persans, principalement dans leurs poésies; le *schikesté* (brisé), caractère excessivement cursif et assez difficile à déchiffrer, également usité chez les Persans; la *siaqa*, sorte d'écriture secrète dont on se sert en Turquie pour les comptes, les documents statistiques, etc. Le caractère *rouqa* est en même temps chez les nations musulmanes que le caractère latin chez les nations chrétiennes; il a été adopté en Turquie et en Perse; il est souvent employé successivement *maubarikh